

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 26 OCTOBRE 2023

Délibération n°: D-2023-13

Le 26 octobre à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Saint-Germain-Les-Paroisses sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 6

Date de convocation : 11/10/2023

Secrétaire de séance : Véronique Pernod-Matte

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
PERRET Alain
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril

Excusés

METGE Clément
PELLET Jean-Pierre
THEVENARD Cyrille
PELISSIER Michel

Accusé de réception en préfecture
004 824053292-20231026-2023-13-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

Absents

BELLEMIN Christophe

Objet : nouveaux produits boutique OT

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Directeur doit informer le Comité de Direction, à chaque séance, des décisions prises dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (délibération n° D-2016-03 en date du 26 octobre 2016 complétée par les délibérations n° D-2017-25 en date du 28 février 2017 et D-2020-89 du 03 décembre 2020).

Produit / prestation	Type	Prix d'achat	Prix de vente HT	Prix de vente TTC	Marge	Commission
Sucette 20 g - Maison Neufcoeur	Boutique	1,10 €	2,08 €	2,50 €	0,98 €	
Mini sucette 12 g - Maison Neufcoeur	Boutique	0,87 €	1,29 €	1,55 €	0,42 €	
Pâtes de fruits - fraise (150g)	Boutique	4,98 €	8,25 €	9,90 €	3,27 €	
Pâtes de fruits - framboise (150g)	Boutique	4,98 €	8,25 €	9,90 €	3,27 €	
Pâtes de fruits - cassis (150g)	Boutique	4,98 €	8,25 €	9,90 €	3,27 €	
Le Bugey 110	Boutique	18,00 €		23,00 €	5,00 €	
Sac - aventure Gédéon	Boutique	10,00 €	10,00 €	12,00 €		
Crayons à planter - Les épcuriennes	Boutique	1,80 €	2,00 €	2,00 €	0,20 €	10%
Bouchon + sac - Les épcuriennes	Boutique	3,60 €	4,00 €	4,00 €	0,40 €	10%
Gamay rosé Chloé - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	5,75 €	5,00 €	6,00 €	1,25 €	
Gamay rouge Jeanne - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	5,75 €	5,00 €	6,00 €	1,25 €	
Chardonnay blanc Christine - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	5,00 €	6,25 €	7,50 €	1,25 €	
Bugey brut Lisa - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	5,40 €	6,67 €	8,00 €	1,27 €	
Sirop de cassis - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	4,83 €	8,06 €	8,50 €	3,23 €	
Sirop de groseille - Le Caveau des Demoiselles	Boutique	4,83 €	8,06 €	8,50 €	3,23 €	
Billetterie événements						
Noelle Perna (Mado la Niçoise) - Plein tarif	Billetterie événement	35,10 €		39,00 €	3,90 €	10%
Noelle Perna (Mado la Niçoise) - Tarif CE	Billetterie événement	31,50 €		35,00 €	3,50 €	10%

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les acquisitions de produits et leurs prix
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, le jour 26 octobre 2023
Au registre sont les signatures
Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de l'acte, le 27 octobre 2023.

Le Président, Régis Castin



Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-13-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 26 OCTOBRE 2023

Délibération n°: D-2023-14

Le 26 octobre à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Saint-Germain-Les-Paroisses sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 6

Date de convocation : 11/10/2023

Secrétaire de séance : Véronique Pernod-Matte

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
PERRET Alain
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril

Excusés

METGE Clément
PELLET Jean-Pierre
THEVENARD Cyrille
PELISSIER Michel

Accusé de réception en préfecture
004 824053292-20231026-2023-14-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

Absents

BELLEMIN Christophe

Objet : décisions budgétaires modificatives

Vu les statuts de l'EPIC Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Vu les articles R.221-1 à R221-52 du Code Générales des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération D-2023-09 du 13 avril 2023 adoptant le budget de l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier,

Décisions modificatives :

Concernant la section fonctionnement :

Une diminution du chapitre 011 – Charges à caractère général de 1 700 € HT au profit du chapitre 065 – Autres charges de gestion courante à hauteur de 1 600 € HT et du chapitre 067 – Charges exceptionnelles à hauteur de 100 € HT.

Concernant la section investissements :

Une diminution du chapitre 021 – immobilisations incorporelles de 300 € HT au profit du chapitre 020 – immobilisation corporelles, en raison de l'acquisition du module « Proxy Eskalad » de la société Raccourci pour mise en conformité RGPD du site Internet de l'Office de Tourisme.

BUDGET OFFICE DU TOURISME 2023	Dépense		Recette		
	Dépense CA 2022	BP – RAR 2023	Recette CA 2022	BP + RAR 2023	
Fonctionnement	478 932,13 €	496 357,88 €	535 510,42 €	496 397,86 €	
002 - Résultat de fonctionnement reporté			75 485,05 €	49 277,88 €	
011 - Charges à caractère général	-109 110,50 €	117 357,88 €			-1700
012 - Charges de personnel, frais assimilés	368 337,89 €	342 750,00 €			
015 - Atténuations de charges			1 081,80 €	500,00 €	
022 - Dépenses imprévues		3 000,00 €			
023 - Virement à la section d'investissement		18 310,00 €			
042 - Opérat° ordre transfert entre sections					
65 - Autres charges de gestion courante	1 480,74 €	14 700,00 €			1600
66 - Charges financières					
67 - Charges exceptionnelles		200,00 €			-100
69 - Impôts sur les bénéfices et assimilés					
70 - Produits services, domaine et ventes div		100,00 €	40 862,40 €	32 300,00 €	
71 - Subvention d'exploitation			329 000,00 €	355 000,00 €	
73 - Autres produits de gestion courante			85 000,80 €	58 500,00 €	
77 - Produits exceptionnels			3 480,37 €	220,00 €	
Investissement	6 330,41 €	25 640,41 €	1 200,00 €	25 640,41 €	
001 - Solde exécution invest. reporté	1 000,00 €	7 330,41 €			
021 - Virement de la sect° de fonctionnement				18 310,00 €	
040 - Opérat° ordre transfert entre sections					
106 - Réserves			1 200,00 €	7 330,41 €	
13 - Subventions d'investissement					
16 - Emprunts et dettes assimilées					
20 - Immobilisations incorporelles	6 600,00 €	16 460,00 €			300
21 - Immobilisations corporelles	640,41 €	1 850,00 €			-300
26 - Participation et créances rattachées					

DECISION MODIFICATIVE N°2 CODIR

Section	Sens	Chapitre	Imputation	Intitulé imputation	Propositions nouvelles
FONCTIONNEMENT	DEP	65		6518 redevances pour concessions	1 500,00 €
FONCTIONNEMENT	DEP	11		6161 multirisques	- 1 700,00 €
FONCTIONNEMENT	DEP	67		678 autres charges exceptionnelles	100,00 €
INVESTISSEMENT	DEP	020		2051 Concessions et droit similaires	300,00 €
INVESTISSEMENT	DEP	021		2184 Mobiliers	-300,00 €
La section de fonctionnement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			496 397,88 €		
La section d'investissement est équilibrée en dépense et en recette pour un montant de			25 640,41 €		

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide les modifications proposées au budget
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, le dit jour 26 octobre 2023
Au registre sont les signatures
Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de l'acte, le 27 octobre 2023.

Le Président, Régis Castin

Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-14-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 26 OCTOBRE 2023

Délibération n°: D-2023-15

Le 26 octobre à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Saint-Germain-Les-Paroisses sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 6

Date de convocation : 11/10/2023

Secrétaire de séance : Véronique Pernod-Matte

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
PERRET Alain
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril

Excusés

METGE Clément
PELLET Jean-Pierre
THEVENARD Cyrille
PELISSIER Michel

Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-15-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

Absents

BELLEMIN Christophe

Objet : tarification adhésions Office de Tourisme 2024

Les propositions de tarifs 2024 pour les services et prestations proposés par l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier aux acteurs touristiques de Bugey Sud et des territoires limitrophes se décomposent de la manière suivante :

Tarifs 2024 <i>Valables du 01 01 au 31 12 2024</i>	Prestataire Bugey Sud (prix net)	Prestataire hors Bugey Sud (prix net)
Adhésion 12 mois Pour 1 activité Pour 2 activités Pour 3 activités et plus	90.00 € Tarif de base + 25.00 € Tarif de base + 40.00 €	100.00 € Tarif de base + 35.00 € Tarif de base + 60.00 €
Adhésion en cours de saison Pour 1 activité Pour 2 activités Pour 3 activités et plus	60.00 € Tarif de base + 25.00 € Tarif de base + 40.00 €	70.00 € Tarif de base + 35.00 € Tarif de base + 60.00 €
Adhésion fin de saison (en novembre ou décembre) Pour 1 activité Pour 2 activités Pour 3 activités et plus	20.00 € / mois 25.00 € / mois 30.00 € / mois	30.00 € / mois 35.00 € / mois 40.00 € / mois

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide la tarification des adhésions 2024 telle que proposée ;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, ledit jour 26 octobre 2023
Au registre sont les signatures
Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de l'acte, le 27 octobre 2023.

Le Président, Régis Castin



Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-15-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

DÉLIBÉRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL OFFICE DE TOURISME BUGEY SUD GRAND COLOMBIER DU 26 OCTOBRE 2023

Délibération n°: D-2023-16

Le 26 octobre à 18h00, le comité directeur, légalement convoqué, s'est réuni en séance à Saint-Germain-Les-Paroisses sous la Présidence de M. Régis Castin.

Nombre de Membres :

En exercice : 11
Présents : 7
Votants : 6

Date de convocation : 11/10/2023

Secrétaire de séance : Véronique Permot-Matte

Collèges des représentants de la Communauté de communes

Présents

CASTIN Régis
GUILLAND Marc
ROCHE Jean

Excusés

CLUZEL Annie
PONCY Daniel
GODET Pauline
BAL Serge
ROPELE Jean-Pierre
SERPOL Robert
MEURIAU Annie

Absents

GUITTET Thierry
VERGAIN Thierry

Collège des représentants des professions, organismes et associations intéressés par le développement du tourisme

Présents

DESMOUCELLES Laura
PERRET Alain
PERNOD-MATTE Véronique
BERTHELET Cyril

Excusés

METGE Clément
PELLET Jean-Pierre
THEVENARD Cyrille
PELISSIER Michel

Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-16-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023

Absents

BELLEMIN Christophe

Objet : partenariat multi-OT 2024

L'Office de Tourisme Bugey Sud Grand Colombier est sollicité par les Offices de Tourisme Terre Valserine, Haut-Bugey, Pays de Gex, Divonne et Haut-Rhône afin de conventionner.

Objectif : permettre aux prestataires implantés sur l'un des territoires mentionnés ci-dessus et intéressés par être référencés auprès de plusieurs Offices de Tourisme de pouvoir bénéficier d'un tarif préférentiel sur l'adhésion.

En pratique :

Le prestataire paie l'adhésion à 100 % à son Office de Tourisme de secteur.

Sur présentation d'un justificatif d'adhésion, le prestataire pourra bénéficier d'une ristourne de 50 % sur l'adhésion de base (hors options) à l'un des Offices de Tourisme ayant conventionnés.

Si le prestataire est non domicilié sur l'un des territoires mentionnés ci-dessus, il ne peut pas bénéficier de cette offre sauf dans le cas particulier des prestataires de pleine nature. Dans ce cas, le prestataire de pleine nature adhère à 100 % à l'Office de Tourisme sur lequel il exerce la majorité de ses prestations et bénéficie de la ristourne de 50 % auprès des autres Offices de Tourisme ayant conventionnés.

Proposition :

Offre multi-OT 2024 <i>Valables du 01 01 au 31 12 2024</i>	
Adhésion Pour 1 activité Pour 2 activités Pour 3 activités et plus	45.00 € au lieu de 90.00 € Tarif préférentiel + 25.00 € Tarif préférentiel + 40.00 €

Après en avoir délibéré, le Comité de direction à l'unanimité :

- Valide ce partenariat multi-OT pour la saison 2024 ;
- Autorise la directrice à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, le dit jour 26 octobre 2023
Au registre sont les signatures
Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-préfecture

Pour extrait conforme et certification du caractère
exécutoire de l'acte, le 27 octobre 2023.

Le Président, Régis Castin



Accusé de réception en préfecture
001-824053292-20231026-2023-16-DE
Date de réception préfecture : 27/10/2023